sur la base de soutien : et l'énergie de contraction qu'elle exige de la part de son principal agent moteur, comme dans le cas précédent, défavorisé par son levier, est trop grande pour être de longue durée.

§ III. — Des mouvemens progressifs.

1° *Du saut.*

De tous les mouvemens progressifs, le saut est le plus énergique, le plus prompt, le plus rapide; par lui l'animal, élevé au-dessus du sol et lancé avec plus ou moins de force, peut franchir des distances plus ou moins grandes, des hauteurs plus ou moins élevées.

Le cheval qui veut l'exécuter rejette en arrière la tête et l'encolure, avance sous son corps ses membres postérieurs fléchis, et, déchargeant ainsi les antérieurs, donne au tronc une inclinaison qui facilite comme dans le cabrer le déplacement du centre de gravité. Puis alors, contractant d'une manière presque convulsive les muscles extenseurs de ses membres fléchis, il en opère la détente, et communique à tout son corps une impulsion qui, supérieure, comme le dit Richerand, à sa tendance au mouvement vers la terre, l'élève à une hauteur variable, proportionnelle à l'intensité du mouvement de bas en haut qu'il a reçu. — Lorsque les pieds de derrière ont abandonné le plan de sustentation, et que, semblable à un projectile, le corps a reçu son impulsion, les membres antérieurs restent fléchis sous lui afin de se dérober en quelque sorte au heurt de tout obstacle, dont la rencontre dans ce mouvement rapide déterminerait infailliblement sa chute. Mais lorsque la gravitation le ramène vers le sol, ils s'étendent alors, et, gagnant la terre successivement, afin de neutraliser la rudesse des réactions, ils lui offrent une base nouvelle.

L'exécution facile du saut n'est pas donnée à tous les chevaux; elle exige de leur part cette grande énergie musculaire, apanage des chevaux de race, et surtout des chevaux anglais, dont la prééminence dans ce genre d'exercice est devenue proverbiale.

2° *Des allures.*

On donne le nom d'*allures* aux différens modes de progression du cheval, effectués par les mouvemens successifs et plus ou moins précipités de ses membres. M. Girard les divise en allures *naturelles* et allures *acquises*, et il subdivise ces dernières en allures *artificielles* et allures *défectueuses*. Nous ne traiterons ici que des allures naturelles.

Les *allures naturelles* sont celles qu'exécute le cheval abandonné à lui-même, lorsqu'il n'a pas été modifié par l'éducation ou par l'excès des services.

Dans ces allures, les membres se meuvent toujours en diagonale, et peuvent se succéder un à un, deux à deux, deux à un et un à deux; c'est de cette différence dans leur succession que résultent les différentes allures naturelles, du *pas*, du *trot* et du *galop*.

a) *Du pas.*—De toutes les allures, le pas est celle ou la stabilité du centre de gravité est le plus assurée par le triple point de soutien qui lui est toujours présenté; de toutes les allures, c'est donc la plus lente, la plus douce, la moins élevée et celle qui exige de la part de l'animal le moins d'efforts musculaires.

Pour se préparer à son exécution, le cheval en station baisse la tête, allonge l'encolure et incline le corps en avant des membres antérieurs. Puis alors, lorsque l'instabilité du centre de gravité rend sa chute imminente, il rejette sur une des colonnes antérieures tout le poids de son corps, dérobe l'autre sous lui en fléchissant ses articulations, puis la porte en avant, par son extension entame le terrain, et étaie sur une nouvelle base le centre de gravité sorti de sa position d'équilibre.

Dans cette allure, les membres se succèdent un à un. Si, je suppose, le membre droit de devant est parti le premier, le membre gauche de derrière suit un instant après, ensuite le membre de gauche de devant part à son tour pour être suivi un instant après du membre droit de derrière. Ainsi, le pied droit de devant pose à terre le premier, le pied gauche de derrière pose à terre le second, le pied gauche de devant pose à terre le troisième, le pied droit de derrière pose à terre le dernier; ce qui fait un mouvement à quatre temps, dans lequel le corps a toujours trois points d'appui sur le sol.

Dans un pas bien régulier, on doit donc entendre quatre *battues* bien marquées par des intervalles égaux, mais on ne doit voir que deux *foulées* sur le sol, car la foulée des membres postérieurs doit recouvrir celle des antérieurs. Tel est le pas *ordinaire*.

Le pas *accéléré* ou pas de campagne n'en diffère que par une succession plus rapide des membres.

Le pas *relevé* diffère du pas ordinaire, par le plus long intervalle qui existe entre les battues des deux bipèdes diagonaux, et par une flexion saccadée et comme convulsive de la région digitée, lorsque le membre quitte la terre; en sorte que dans cette allure, comme dans une allure plus accélérée, on voit à chaque lever briller la face luisante du fer.

b) *Du trot.* — Dans le trot, la base de sustentation n'est plus représentée que par le parallélogramme tracé entre les deux membres d'un bipède diagonal; cette allure doit donc être plus précipitée que le pas, car l'instabilité plus grande de l'équilibre doit exiger de la part des membres une succession plus rapide.

La préparation à cette allure est la même que pour le pas : si nous supposons que le cheval entame le terrain par le membre droit de devant, le membre gauche de derrière partira au même temps, sans qu'il y ait, comme dans le pas, d'intervalle entre le mouvement de l'un et le mouvement de l'autre. Puis le membre gauche de devant partira avec le droit de derrière aussi en même temps, de sorte qu'il n'y aura dans cette allure que deux temps et un intervalle. Et comme le pied droit de devant et le pied gauche de derrière posent à terre en même temps, et qu'il en est de même pour le pied gauche de devant et le pied droit de derrière, on ne devra conséquemment, dans un trot bien régulier, entendre que deux battues. Ainsi, dans le mouvement du trot, la translation du corps s'opère